

# Les signes de qualité et d'origine de la filière



## Herbes de Provence Label Rouge

Ce label garantit aux consommateurs un mélange d'Herbes de Provence de qualité supérieure, élaboré à partir d'une recette précise : 27 % de romarin, 27 % d'origan, 27 % de sarriette et 19 % de thym. Ces plantes aromatiques sont rigoureusement sélectionnées pour leurs qualités aromatiques uniques et leurs caractéristiques visuelles spécifiques (couleur prononcée).



## Thym de Provence IGP

L'Indication Géographique Protégée (IGP) Thym de Provence a été obtenue le 19 Février 2018. Ce signe officiel de qualité garantit l'origine de la production et met en valeur la spécificité et la notoriété du thym historiquement présent et utilisé en Provence.



## Huile essentielle de lavande de Haute-Provence AOP

Cette Appellation d'Origine Protégée (AOP) valorise la lavande fine de qualité produite exclusivement en Haute-Provence. L'AOP apporte notamment une garantie de l'origine et le respect de critères physicochimiques et olfactifs définis.



## Agriculture biologique

L'agriculture biologique est un mode de production très développé dans la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Elle représente aujourd'hui 13 % en moyenne sur l'ensemble de la filière, et 25 % pour les plantes aromatiques et médicinales (hors pavot œillette). Elle poursuit depuis plusieurs années sa croissance à deux chiffres.



## Censo

Censo est une démarche de développement durable mise en place par la filière des huiles essentielles françaises. Elle est portée par le Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises (CIHEF). Elle est basée sur le respect de cahiers des charges pour l'amont de la filière (exploitations, distilleries, coopératives, premiers acheteurs à la production) et garantit la traçabilité de l'exploitation au metteur en marché.

En savoir  
plus

*Herbes de Provence Label Rouge et thym de Provence IGP*  
[www.herbes-de-provence.org](http://www.herbes-de-provence.org)

*Huile essentielle  
de lavande de Haute-Provence AOP*  
[www.lavande-provence-aoc.com](http://www.lavande-provence-aoc.com)

*Agriculture biologique*  
[www.cpparm.org](http://www.cpparm.org) (Rubrique NOS ACTIONS)

*Censo*  
[www.censo-lavande.fr](http://www.censo-lavande.fr)

[www.cpparm.org](http://www.cpparm.org)

**CPPARM**  
comité des plantes à parfum  
aromatiques et médicinales



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



FranceAgriMer